



Hombleux Energies
213 cours Victor Hugo
33130 BEGLES

217 27 SL AT
PRÉFECTURE DE LA SOMME
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

23 JUL. 2019

ARRIVÉE

Préfecture de la Somme
51 rue de la République
80 000 AMIENS

Amiens, le 25 Juin 2019

Objet : Société HOMBLEUX ENERGIES - Parc éolien de Hombleux sur la commune de Hombleux
Demande de prolongation de l'Arrêté Préfectoral portant autorisation unique
Réf : 336.19
Lettre Recommandé avec AR : 1A 161 533 6919 2

Madame le Préfet,

La société HOMBLEUX ENERGIES, dont le siège social est situé au 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES, a reçu le 2 juillet 2018, un Arrêté Préfectoral portant Autorisation Unique (annexé à la présente) pour l'installation d'un parc éolien composé de 4 aérogénérateurs sur la commune de Hombleux (80).

Dès réception de l'Arrêté Préfectoral, nous avons contacté le fabricant des éoliennes sélectionnées pour ce parc éolien afin de passer commande de 4 aérogénérateurs pour l'installation de notre parc éolien. Suite à un retard du fabricant, la livraison des turbines, initialement prévue pour mars 2020, est annoncée avec un retard de 12 mois, soit une livraison en mars 2021.

Or, l'Arrêté Préfectoral portant autorisation unique, délivré le 2 juillet 2018 à la société Hombleux Energies, cesse de produire effet si l'installation n'a pas été mise en service dans un délai de trois ans, soit avant le 2 juillet 2021.

Du fait de l'indisponibilité des machines par le fabricant qui constitue une raison indépendante de notre volonté au sens de l'article R.515-109 du Code de l'Environnement, nous ne serons pas en mesure de mettre en service le parc éolien avant cette date.

Aussi, par la présente, nous vous demandons une prorogation de la durée de validité de l'Arrêté Préfectoral portant autorisation unique délivrée à la société HOMBLEUX ENERGIES, et ce pour une durée de 2 ans.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Delphine ROSSIGNOL
Chef de Projets
03.22.09.02.85
06.34.32.52.14

HOMBLEUX ENERGIES
213 cours Victor Hugo 33323 BEGLES CEDEX
SARL au capital de 1000 euros / SIREN : 520 363 490
SIEGE SOCIAL : VALOREM
213 cours Victor Hugo 33323 BEGLES CEDEX
S.A.S. au capital de 8 386 768 € / Siret : 395 388 739 00108 / Code APE 7112B